PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN
L'AN DEUX MILLE HUIT

Procès-verbal d'une assemblée de consultation publique du Conseil municipal de Saint-Colomban tenue **le 18 mars 2008**, à 19 h 00, à la salle des Sauveteurs, située au 479, côte Saint-Paul, sous la présidence de monsieur le maire, Roland Charbonneau.

Monsieur Claude Panneton, Directeur général est présent.

Monsieur Dominic Noiseux, secrétaire-trésorier adjoint est présent.

RÉSOLUTION 158-03-08
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est dûment proposé par monsieur le Maire, Roland Charbonneau :

D'OUVRIR la présente assemblée à 19 h 00.

RÉSOLUTION 159-03-08
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour :

Il est dûment proposé par monsieur le Maire, Roland Charbonneau :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente.

PRÉSENTATION DES PROJETS DE RÈGLEMENT

Monsieur Patrice Landry, de la firme Enviram, fait la présentation du projet de règlement suivant :

- P-588, projet du plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Colomban

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question s'est tenue de 20 h 00 à 21h 00.

RÉSOLUTION 160-03-08
CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h00, l'ordre du jour étant épuisé :

Il est dûment proposé par monsieur le Maire, Roland Charbonneau :

DE LEVER la présente assemblée de consultation publique.

_____ _____
Roland Charbonneau Claude Panneton
Maire